



1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Castrol Chainlube
No de fiche signalétique	465362
Code	465362-CA10
Utilisation du produit	Lubrifiant pour chaines. Pour tout conseil d'utilisation, consulter la fiche technique ou contacter nos services.
Manufacturier	Castrol Canada Inc. 3660 Lakeshore Blvd. Toronto, Ontario M8W 1P2 Telephone: (416) 252-5511 Telecopier: (416) 252-1774 BP Lubricants USA Inc. 1500 Valley Road Wayne, NJ 07470 Telephone: (973) 633-2200 Telecopier: (973) 633-7475
INFORMATION SANITAIRE D'URGENCE:	1 (800) 447-8735 À l'extérieur des É.-U. : +1 703-527-3887 (CHEMTREC)
INFORMATION D'URGENCE EN CAS D'ÉPANDAGE:	1 (613) 996-6666 CANUTEC (Canada)
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT	1 (866) 4 BP - MSDS (866-427-6737 Toll Free - North America) email: bpcares@bp.com

2. Identification des dangers

État physique	Liquide. [Aérosol.]
Couleur	Noir.
Vue d'ensemble des urgences	AVERTISSEMENT ! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. L'INHALATION PEUT PROVOQUER DES MAUX DE TÊTE, DES VERTIGES, DES ÉTATS DE SOMNOLENCE ET DES NAUSÉES, ET PEUT ABOUTIR À UNE PERTE DE CONNAISSANCE. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES. À TRÈS FORTES CONCENTRATIONS, PEUT ENTRAÎNER UN DÉPLACEMENT DE L'AIR NORMAL ET PROVOQUER UNE SUFFOCATION DUE AU MANQUE D'OXYGÈNE. Extrêmement inflammable. Aérosol inflammable. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.
Voies d'absorption	Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation.
Effets potentiels sur la santé	
Yeux	Provoque une irritation des yeux.

Nom du produit Castrol Chainlube	Code du produit 465362-CA10	Page 1 de 7
Version 1	Date d'édition 01/31/2008.	Langue FRANÇAIS
	Format Canada (Canada)	(FRENCH)

Peau	Provoque une irritation de la peau. Un contact avec le gaz en expansion rapide peut provoquer des brûlures ou des gelures.
Inhalation	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut causer une irritation des voies respiratoires. À très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.
Ingestion	Peu probable sous cette forme.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

Nom des ingrédients	No CAS	%
Naphta hydrotraité à bas point d'ébullition	64742-49-0	40 - 45
Propane	74-98-6	30 - 35

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.
Inhalation	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un respirateur autonome. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Faire appel immédiatement à un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Extrêmement inflammable. Aérosol inflammable.
Point d'éclair	Coupe fermée: <-23°C (<-9.4°F) [Tagliabue.]
Limites d'explosivité	Seuil minimal: 0.9% Seuil maximal: 7%
Risques d'incendie / d'explosion	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme provoquant un incendie ou une explosion. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
Moyens d'extinction	
Utilisables	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Non utilisables	NE PAS utiliser de jet d'eau.
Méthodes de lutte contre les incendies	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
Produits de combustion dangereux	Les produits de combustion peuvent inclure les suivants : oxydes de carbone (CO, CO ₂)
Vêtements de protection (feu)	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Nom du produit Castrol Chainlube	Code du produit 465362-CA10	Page 2 de 7
Version 1	Date d'édition 01/31/2008.	Langue FRANÇAIS
	Format Canada (Canada)	(FRENCH)

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

Méthodes de nettoyage

Grand déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utilisez les outils sans étincelage. Gaz à haute pression. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Entreposage

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit Castrol Chainlube	Code du produit 465362-CA10	Page 3 de 7	
Version 1	Date d'édition 01/31/2008.	Format Canada	Langue FRANÇAIS
		(Canada)	(FRENCH)

Naphta hydrotraité à bas point d'ébullition

Propane

ACGIH (Canada).

TWA: 5 mg/m³ 8 heure(s).

Alberta OH&S (Canada, 2004).

STEL: 1500 ppm 15 minute(s).

CA Alberta Provincial (Canada, 10/2006).

15 min OEL: 2700 mg/m³ 15 minute(s).

15 min OEL: 1500 ppm 15 minute(s).

8 hrs OEL: 1800 mg/m³ 8 heure(s).

8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heure(s).

CA British Columbia Provincial (Canada, 7/2007).

TWA: 1000 ppm 8 heure(s).

CA Ontario Provincial (Canada, 3/2007).

TWAEV: 1000 ppm 8 heure(s).

CA Quebec Provincial (Canada, 12/2006).

VEMP: 1800 mg/m³ 8 heure(s).

VEMP: 1000 ppm 8 heure(s).

Bien qu'il soit possible que les limites d'exposition professionnelles spécifiques de certains des composés soient affichées dans la présente section, d'autres composés peuvent être présent dans les brouillards, vapeurs et poussières produites. Par conséquent, ces limites sont fournies à titre indicatif uniquement, car il est possible que les limites d'exposition professionnelles spécifiques ne soient pas applicables à l'ensemble du produit

Mesures de contrôle de l'exposition

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection individuelle

Yeux

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec des écrans latéraux de protection ou des lunettes protectrices contre les produits chimiques.

Peau et corps

Ne pas mettre en contact avec la peau ou les vêtements. Porter un vêtement de protection approprié.

Respiratoire

Pas nécessaire. Toutefois, le recours à une ventilation appropriée fait partie des bonnes pratiques de l'industrie.

Mains

Le choix de gants protecteurs dépend des produit chimiques à manipuler, des conditions de travail et de l'utilisation et de l'état des gants (même les gants les plus résistants aux produits chimiques se déchireront suite à une exposition répétée à ces produits). La plupart des gants assurent une protection de courte durée avant de devoir être jetés et remplacés. Parce que les milieux de travail spécifiques et les pratiques de manipulation de matières varient, il est nécessaire d'établir des procédures de sécurité pour chacune des applications prévues. Par conséquent les gants doivent être choisis en consultant le fournisseur ou le fabricant, après avoir évalué consciencieusement les conditions de travail.

Consultez votre superviseur ou vos protocoles d'exploitation standard pour connaître les instructions de manipulations spéciales.

9. Propriétés physico-chimiques

État physique

Aérosol.

Couleur

Noir.

Odeur

Hydrocarbure.

Seuil de l'odeur

Non disponible.

Point d'éclair

Coupe fermée: <-23°C (<-9.4°F) [Tagliabue.]

Limites d'explosivité

Seuil minimal: 0.9%
Seuil maximal: 7%

Nom du produit Castrol Chainlube

Code du produit 465362-CA10

Page 4 de 7

Version 1

Date d'édition 01/31/2008.

Format Canada

Langue FRANÇAIS

(Canada)

(FRENCH)

Densité relative	0.8
pH	Non disponible.
Point d'ébullition / Plage	57 à 111°C (134.6 à 231.8°F)
Point de fusion / Plage	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Vitesse d'évaporation	>1 (Acétate de butyle. = 1)
Solubilité	insoluble(s) dans l'eau.
LogK_{ow}	Non disponible.

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité et réactivité	Le produit est stable.
Conditions à éviter	Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Hautes températures
Incompatibilité avec différentes substances	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Polymérisation Dangereuse	Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

11. Informations toxicologiques

Autres informations

Effets chroniques potentiels sur la santé

Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la reproduction	Aucun effet important ou danger critique connu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition	Aucun connu.

12. Informations écotoxicologiques

Aucun test n'a été effectué par le fabricant.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Information sur les déchets	Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.
------------------------------------	---

Nom du produit Castrol Chainlube	Code du produit 465362-CA10	Page 5 de 7
Version 1	Date d'édition 01/31/2008.	Langue FRANÇAIS
	Format Canada	(Canada)
		(FRENCH)

REMARQUE : il incombe à celui qui produit les déchets de les identifier (en fonction de ou des caractéristiques ou de listes), de les transporter et de les éliminer de la manière adéquate.

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe d'emballage	Autres informations
Classification pour le DOT	UN1950	AÉROSOLS, inflammables	2.1	-	Remarques Une quantité limitée s'applique pour les contenants de 1 litre ou moins. DOT Information sur l'expédition des produits conditionnés 173.306(a)(3)(vi)
Classification pour le TMD	UN1950	AÉROSOLS, inflammables (Propane)	2.1	-	Remarques Une quantité limitée s'applique pour les contenants de 1 litre ou moins. TDG Information sur l'expédition des produits conditionnés
IMDG Classification	UN1950	AÉROSOLS, inflammables	2.1	-	Programmes d'urgence ("EmS") F-D, S-U Remarques Une quantité limitée s'applique pour les contenants de 1 litre ou moins.
IATA/ICAO Classification	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	-	-

15. Informations réglementaires

Réglementations États-Unis

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SIMDUT (Canada)

Classe A: Gaz comprimé.

Classe B-5: Aérosol inflammable.

Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FTSS contient toute l'information exigée par le Règlement sur les produits contrôlés.

Inventaires

Inventaire du Canada: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire d'Europe: Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Indéterminé.

Inventaire du Japon (ENCS): Indéterminé.

Inventaire de Corée (KECI): Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Indéterminé.

Nom du produit Castrol Chainlube	Code du produit 465362-CA10	Page 6 de 7
Version 1	Date d'édition 01/31/2008.	Langue FRANÇAIS
	Format Canada (Canada)	(FRENCH)

16. Autres informations

Renseignements à indiquer sur l'étiquette

AVERTISSEMENT !

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE.
L'INHALATION PEUT PROVOQUER DES MAUX DE TÊTE, DES VERTIGES, DES ÉTATS DE SOMNOLENCE ET DES NAUSÉES, ET PEUT ABOUTIR À UNE PERTE DE CONNAISSANCE.
PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES.
À TRÈS FORTES CONCENTRATIONS, PEUT ENTRAÎNER UN DÉPLACEMENT DE L'AIR NORMAL ET PROVOQUER UNE SUFFOCATION DUE AU MANQUE D'OXYGÈNE.

Historique

Date d'édition 01/31/2008.
Date de publication précédente 01/31/2008.
Élaborée par Product Stewardship

Avis au lecteur

Toutes les étapes praticables raisonnablement ont été effectuées afin d'assurer que cette fiche technique et l'information relative à la santé, la sécurité et l'environnement contenue dans les présentes sont exactes à la date spécifiée ci-dessous. Aucune garantie ou représentation, exprimée ou implicite n'est effectuée quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et de l'information figurant dans cette fiche technique.

Les renseignements et les conseils prodigués s'appliquent lorsque le produit est vendu pour l'application ou les applications déclarée(s). Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autre(s) application(s) déclarée(s) sans nous avoir préalablement demandé conseil.

Il incombe à l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sécuritaire et de se conformer à toute loi et tout règlement applicables. Le groupe BP ne sera pas responsable des dommages ou des blessures résultant de l'utilisation, autres que ceux stipulés dans les consignes d'utilisation de la substance, ni de tout manquement à respecter les recommandations, ni de tout danger inhérent à la nature de la substance. Si vous avez acheté le produit pour le fournir à une tierce partie devant l'utiliser au travail, il est de votre devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que toute personne manipulant ou utilisant le produit a reçu l'information figurant sur cette fiche. Les employeurs ont le devoir d'informer tous les employés et les autres personnes qui peuvent être affectés par les dangers décrits dans cette fiche et de toutes les précautions à prendre.

Nom du produit Castrol Chainlube

Code du produit 465362-CA10

Page 7 de 7

Version 1 **Date d'édition** 01/31/2008.

Format Canada

Langue FRANÇAIS

(Canada)

(FRENCH)